

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je demanderais au député de Nichel Belt (M. Rodriguez) d'en revenir à l'amendement à l'étude.

M. Rodriguez: Vous avez raison, monsieur l'Orateur. L'amendement demande que l'on renvoie au comité les parties du bill qui traitent de l'écoute électronique. Je signale à la Chambre que c'est une proposition valable parce que nous devrions examiner les nouveaux témoignages que nous recevons tous les jours. Selon les plus récents, une entreprise qui se spécialise dans le débranchement des écoutes téléphoniques attirera certains des éléments les plus vils et les plus méprisables du monde entier qui s'appliqueront effectivement à débrancher réciproquement leurs systèmes. Je vous demande simplement d'imaginer, monsieur l'Orateur, à quelle situation nous en arriverions, les uns branchant, les autres débranchant et ainsi de suite. C'est vraiment la méthode la plus absurde lorsqu'on cherche à se débarrasser du crime organisé. Il est évident que les criminels engageront les services de compagnies comme Securicom, à l'instar des simples citoyens. Chaque fois que les forces policières inventeront de nouveaux systèmes d'écoute clandestine, les criminels s'évertueront à les débrancher pour contourner la loi et aller à l'encontre de l'objet fondamental de cette mesure législative.

Autrement dit, cela revient à se demander qui finira par être lésé de ses droits à la vie privée. Ce sera le simple citoyen dans ses communications avec ses semblables, son avocat, son médecin, son psychiatre, son député et ainsi de suite. C'est pourquoi la proposition du député, qui demande que l'on renvoie ces articles du bill au comité, est très sage. Si nous le faisons, nous pourrions examiner tous les nouveaux indices que nous apprenons presque tous les jours sur cette question de l'emploi des dispositifs d'écoute clandestine et des tables d'écoutes, afin de pouvoir anéantir le crime organisé.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

● (1630)

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Turner): Qu'on appelle les députés.

(L'amendement de M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles), mis aux voix, est rejeté.)

● (1640)

Baker
(Grenville-Carleton)
Beatty
Benjamin
Brewin
Caouette
(Villeneuve)
Coates
Darling
Dick
Douglas
(Nanaimo-Cowichan-Les Îles)
Ellis
Epp
Firth
Fraser
Gauthier
(Roberval)
Grafftey

Hargrave
Hnatyshyn
Hogan
Huntington
Jarvis
Johnston
Knowles
(Winnipeg-Nord-Centre)
Knowles
(Norfolk-Haldimand)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Lawrence
MacDonald
(Egmont)
MacDonald (M^{lle})
(Kingston et les Îles)
Marshall

McKenzie
McKinley
Muir
Munro
(Esquimalt-Saanich)
Neil
Nystrom
Oberle
Paproski
Peters
Pigott (M^{me})
Ritchie
Rodriguez
Schumacher
Stanfield
Symes
Whiteway
Woolliams—45.

Code criminel

(Vote n° 90)

POUR

Messieurs

CONTRE

Messieurs

Allmand
Anderson
Andras
(Port Arthur)
Baker
(Gander-Twillingate)
Basford
Béchar
Bégin (M^{lle})
Blaker
Boulanger
Breau
Buchanan
Bussièr
Caccia
Cafik
Campagnolo (M^{me})
Campbell
(LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul)
Caron
Clermont
Collenette
Comtois
Corbin
Cullen
Cyr
Dawson
Demers
Douglas
(Bruce-Grey)
Drury
Duclos
Duquet

Ethier
Faulkner
Flynn
Foster
Francis
Gauthier
(Ottawa-Vanier)
Gillespie
Goodale
Goyer
Guay
(Saint-Boniface)
Harquail
Herbert
Holt (M^{me})
Hopkins
Horner
Kaplan
Lalonde
Lamontagne
Landers
Laniel
Lapointe
Leblanc
(Laurier)
Lessard
Loiselle
(Chambly)
Lumley
MacDonald
(Cardigan)
Macdonald
(Rosedale)
MacFarlane

Maine
Marchand
McIsaac
Milne
Munro
(Hamilton-Est)
Nicholson (M^{lle})
O'Connell
Olivier
Ouellet
Pearsall
Pelletier
Penner
Philbrook
Portelance
Poulin
Prud'homme
Raiton
Raines
Roy
(Laval)
Savard
Sharp
Smith
(Saint-Jean)
Stanbury
Stewart
(Cochrane)
Trudel
Turner
Watson
Whelan
Young—86.

● (1700)

M. l'Orateur: Je déclare donc l'amendement rejeté.